



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E156617

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2024

ÉDITÉ LE

16/06/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/09/2015

Forme juridique : SARLU

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 813 692 829 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8019083

Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA ASSURANCES IARD 0000010351138904

Assurance Responsabilité Civile :  
AXA ASSURANCES IARD 0000010351138904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : HOME PRESTATIONS

49 CHEMIN DE LA POYE  
69220 CHARENTAY

Téléphone : 07 86 58 91 45

Portable :

Site Internet :

E-mail : [homeprestations@orange.fr](mailto:homeprestations@orange.fr)

Responsabilité légale :  
POUCHONAUD DAVID GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 06/10/2020           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.